

1.

Débitrice: **Rue de l'Union Immobilier SA**, c/Me J. de Gautard, rue du Simplon 40, 1800 **Vevey**
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au 30.09.2004
3.

Commissaire: Jean-Claude Chaignat, Breveté Préposé OPF Vaud, Case Postale 50, 1055 Froideville
4.

Remarques: But: opérations immobilières.
Date de l'octroi du sursis: 25 mars 2004, prenant effet le 30 mars 2004.
Délai pour la production des créances: 13 mai 2004, sous peine de se voir exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 L.P.)
Assemblée des créanciers: elle sera communiquée ultérieurement par publication officielle.
Le commissair ne donne aucune garantie quelconque pour le paiement des dettes contractées par la société durant le sursis concordataire.

J.-C. Chaignat
1055 Froideville

(02227154)